



**curafutura**

Die innovativen Krankenversicherer  
Les assureurs-maladie innovants  
Gli assicuratori-malattia innovativi

## Communiqué de presse

Berne, 24 avril 2024

### **Deuxième volet de mesures: la CSSS-E veut faire baisser le prix des médicaments ayant un important chiffre d'affaires**

*curafutura salue la décision de la CSSS-E, qui s'est prononcée pour faire baisser les prix des médicaments ayant un important chiffre d'affaires. curafutura s'est longtemps battue pour cette mesure. Ces rabais permettront d'économiser 400 millions de francs par an. Jusqu'à présent, les débats sur le deuxième volet de mesures n'avaient pas suffisamment porté sur la maîtrise des coûts des médicaments. Une nouvelle dynamique positive semble s'être installée. En revanche, la situation est différente en ce qui concerne les réseaux de soins.*

La Commission de la santé du Conseil des États (CSSS-E) dit oui à une proposition initialement déposée par le conseiller aux États Josef Dittli sous forme de [motion](#) en 2019 afin de revoir la fixation des prix des médicaments. La motion a été adoptée par le Parlement en 2020 et elle sera désormais mise en œuvre dans le cadre du deuxième volet de mesures « visant à maîtriser les coûts ». Ces baisses de prix pour les médicaments dépassant un certain chiffre d'affaires permettront d'économiser 400 millions de francs par an.

#### **Une surréglementation néfaste pour les réseaux de soins**

En revanche, curafutura déplore le soutien de la CSSS-E à la création d'un fournisseur de prestations « réseaux de soins coordonnés ». Les patients profitent déjà aujourd'hui des soins coordonnés et ils choisissent les modèles d'assurance correspondants sur une base volontaire. Il est donc tout à fait inutile de charger ce domaine d'une réglementation superflue et même nuisible, car elle compliquerait l'administration des réseaux.

Le deuxième volet de mesures « visant à maîtriser les coûts » sera traité par le Conseil des États lors de la session d'été.

#### **Contact pour les médias :**

Adrien Kay, responsable communication, 079 154 63 00, [adrien.kay@curafutura.ch](mailto:adrien.kay@curafutura.ch)